



APPEL À CANDIDATURES FAV 2027

« **BONHEUR PARTAGÉ** »

À l'occasion de la 21ème édition du Festival des Architectures Vives, l'association Champ Libre lance un appel à candidatures pour réaliser 10 installations dans le cadre du festival, à Montpellier.

Le Festival s'inscrit au cœur de la ville de Montpellier, dans l'Ecusson et plus spécifiquement dans les cours intérieures d'hôtels particuliers, proposant ainsi un parcours aux visiteurs, sorte de découverte architecturale.

L'objectif du FAV est double :

- Ouvrir au public des lieux patrimoniaux emblématiques habituellement fermés ou inaccessibles.
- Révéler la relation intime entre une architecture contemporaine éphémère, une installation artistique et un site patrimonial.

LE FESTIVAL

Le Festival des Architectures Vives souhaite répondre à l'évolution de la pratique architecturale qui, intégrant tous les domaines connexes à sa culture, n'hésite plus à s'affirmer dans ses réalisations. Éphémères et évolutives par nature, les Architectures Vives sont des interventions ponctuelles, inscrites dans une courte temporalité et pensées pour un lieu spécifique.

Telle une réalité augmentée, elles s'ajoutent à un espace, le transforment ou le révèlent, faisant émerger ce qui était oublié, invisible ou au contraire trop familier. Respectueuses du lieu dans lequel elles s'inscrivent, elles créent un environnement où passé, présent et futur peuvent se rencontrer, laissant une place à l'imaginaire de chacun. Le temps du festival, elles questionnent ainsi notre environnement quotidien et proposent au public une expérience sensible et décalée. Véritables révélateurs, elles invitent à retrouver le plaisir du lieu et de la ville, à faire appel au sensible et au tactile, et à replacer l'humain au cœur de l'architecture.

Pour sa 21e édition à Montpellier, le Festival investit des lieux en lien avec l'identité historique de la ville, et notamment ses nombreux hôtels particuliers. Montpellier en compte aujourd'hui plus de soixante-dix, dont beaucoup abritent des cours intérieures privées, habituellement inaccessibles au public. Autrefois espaces semi-publics et semi-privés, ces cours remplissaient des fonctions variées : représentation, accueil ou distribution. Aujourd'hui souvent réduites à de simples espaces de passage, elles ont progressivement perdu leur fonction et leur place dans l'imaginaire collectif.

LE FAV, UN ÉVÉNEMENT CULTUREL FÉDÉRATEUR

Le FAV attire chaque année un nombre croissant de visiteurs. De 3 500 visiteurs en 2006, le festival a accueilli plus de 13 000 personnes pour chacune des éditions 2023 et 2024. En 2025, pour la première fois, le FAV a franchi le cap des 16 000 visiteurs. L'édition 2026 a confirmé cette dynamique exceptionnelle en rassemblant près de 18 000 visiteurs, établissant ainsi un nouveau record de fréquentation et témoignant de l'intérêt grandissant du public.



UNE DIMENSION INTERNATIONALE

Depuis sa création, le Festival s'inscrit dans une dynamique internationale. Près de la moitié des architectes invités viennent de l'étranger, apportant avec eux une diversité de cultures, de pratiques et de visions de l'architecture. Cette ouverture est au coeur de l'identité du festival, qui se veut un lieu d'échange, de recherche et d'expérimentation à l'échelle européenne et mondiale.

Le festival a accueilli des universitaires et des institutions de nombreux pays, renforçant ainsi son rayonnement. Parmi elles : l'École Elisava de Barcelone, la Tohoku University du Japon, l'Université de Syracuse aux États-Unis, l'Université Aalto de Finlande, l'Université Laval de Québec, la Graduate School of Design de Harvard, l'Institute for Advanced Architecture of Catalonia (IAAC), et bien d'autres encore. Le FAV s'inscrit également dans un programme européen ReCITYing.



MEMBRE DU PROGRAMME EUROPÉEN *reCITYing*



2025 : Portrait d'une planète (UNIGE)



2025 : L'après des déchets (IAAC)

ReCITYing, projet cofondé par le programme Europe de l'Union Européenne, vise à créer une plateforme de réseau et d'échange sur les pratiques de réutilisation temporaire des espaces urbains. Destiné aux jeunes créatifs, professionnels de l'architecture, du design et des arts, ainsi qu'aux décideurs politiques et entreprises sociales locales, ce projet promeut la régénération d'espaces et de bâtiments urbains inutilisés en laboratoires artistiques et incubateurs culturels.

Le projet favorise les connaissances pratiques et les compétences professionnelles en architecture de réutilisation dans 4 villes partenaires + 4 villes hôtes (Gênes-Lublin, Barcelone-Umea, Hanovre-Tallin, Maribor-Timisoara). Il combine l'expertise de plusieurs institutions : l'université de Gênes UNIGE (co-conception inclusive), l'Institut d'Architecture Avancée de Catalogne IAAC (fabrication numérique), l'université d'Hanovre LUH (stratégies de résilience urbaine), la galerie d'art de Maribor UGM (arts visuels et événements artistiques), et le FAV.

Lors de l'édition 2025 du festival, l'UNIGE et l'IAAC ont présenté des œuvres explorant la relation entre architecture et scénographie, et entre architecture et LandArt. **Lors de l'édition en 2027, les partenaires LUH et UGM mettront en lumière les interactions entre architecture et musique, et entre architecture et arts visuels.**



LES CHIFFRES-CLÉS

20 ANS DE FAV

Fort de 20 éditions à Montpellier, le FAV a déjà ouvert les portes de 32 cours d'hôtels particuliers.

Une histoire qui s'est écrite également sur le littoral, avec 3 éditions menées à La Grande Motte.

94%

des visiteurs se déclarent satisfaits de la documentation et des oeuvres*

**enquête menée avec la CCI en 2023*

UN PATRIMOINE OUVERT

30

cours d'hôtels particuliers exceptionnellement ouvertes au public du FAV depuis 2006, soit :

+

DE 40%

des hôtels particuliers de Montpellier rendus accessibles au fil des éditions.

460 MÉDIATEURS*

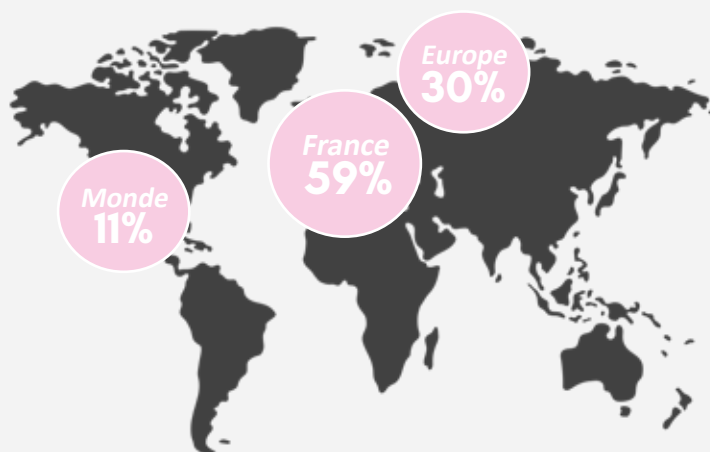
97%

des visiteurs se déclarent satisfaits de l'accueil et des renseignements donnés par les médiateurs*

**depuis 2006*

**enquête menée avec la CCI en 2023*

26 NATIONALITÉS



18 000 VISITEURS



Pour l'édition 2026

LA THÉMATIQUE

« BONHEUR PARTAGÉ »

En 2027, le Festival des Architectures Vives présentera sa 21^e édition, une année particulière qui marquera également les **50 ans de la loi sur l'architecture de 1977**, affirmant que « l'architecture est une expression de la culture » et que la qualité du cadre de vie relève de l'intérêt public.

Cet anniversaire est l'occasion de réaffirmer les convictions qui accompagnent le FAV depuis sa création : l'architecture constitue notre cadre de vie commun, mais elle doit aussi pouvoir se vivre et s'expérimenter. C'est précisément ce que le festival propose chaque année en faisant dialoguer patrimoine et création contemporaine. Les installations éphémères transforment, le temps du festival, notre perception de lieux chargés d'histoire et offrent à tous des expériences architecturales sensibles et accessibles. Elles invitent à par-courir autrement les lieux, à les ressentir, à les partager et à rencontrer l'autre. Parce qu'elle accompagne nos usages, nos relations et nos expériences quotidiennes, l'architecture participe pleinement à notre manière d'être ensemble.

Parce que l'architecture accompagne nos usages, nos relations et nos expériences quoti-diennes, elle participe pleinement à notre manière d'être ensemble. C'est dans cet esprit que nous avons souhaité placer cette 21^e édition sous le thème du « Bonheur partagé », pour interroger ce que l'architecture peut offrir comme espaces de rencontre, de relation et de partage.

Pour porter cette réflexion, nous avons choisi **Chris Younès**, dont le parcours et l'engagement reposent précisément sur cette capacité à créer des liens : entre architecture et philosophie, entre les disciplines et les savoirs, mais aussi, plus largement, entre les per-sonnes, les lieux et leurs milieux de vie.

Son texte, *«La ville comme corps commun : pour une joyeuse architecture du partage»*, ouvre ainsi le champ de réflexion proposé aux architectes pour cette édition 2027.



La ville comme corps commun : pour une joyeuse architecture du partage

Dans tout groupement humain, la présence à nous-mêmes et à autrui se joue dans un équilibre subtil entre domesticité et espace public, entre microcosme et macrocosme, entre permanence et impermanence, entre ordinaire et extraordinaire. Si le bonheur est souvent réduit à une quête individuelle, il ne saurait exister durablement sans les lieux de convivance où l'on vient se régénérer ensemble. Ces espaces de vie partagée ne sont pas de simples décors ; ils participent activement à l'incarnation de nos trajectoires multiples. Nous le savons par expérience : les odeurs, les matérialités, les ambiances sonores et visuelles nous « collent » à la peau, de notre première enfance jusqu'à notre dernier souffle. Dans l'étonnement, la surprise et la familiarité qui s'y renouvellent sans cesse, ces lieux deviennent des réservoirs de joie ou, à l'inverse, viennent peser sur les consciences individuelles et collectives.

Car les édifices, les milieux urbains et les paysages ne sont pas de simples objets statiques. Ce sont des événements rythmiques, éprouvés à chaque instant par les individus qui les parcourent et les habitent. Une ville qui stimule les sensibilités, les rêveries et les pratiques mutuelles fait émerger un « corps commun », à la fois réel, imaginaire et symbolique. Ce corps se construit par la multiplicité des connexions : les rues, les places, les trottoirs, les passerelles, les ponts, les cours, les escaliers, les parcs, les jardins et les rives. Tout ce qui permet de relier et d'accueillir rend la ville hospitalière, générant des possibles éminemment respirables et passionnants.

Dans une perspective écologique du « prendre soin », une telle architecture relationnelle est en mesure de répondre aux défis de notre temps, qu'ils soient climatiques ou politiques. Au-delà d'offrir un abri, elle se doit d'être attentionnée, en intégrant la nature comme partenaire essentiel. La ville heureuse est celle qui réintègre la biodiversité, qui ménage l'existant, répare, réhabilite, conçoit des espaces flexibles capables de soutenir les vulnérabilités et les libertés de chaque personne, tout en favorisant la félicité d'être en communication et en résonance. À l'encontre des espaces fermés et hostiles, n'est-ce pas l'espérance d'un enchantement et d'un réenchantement de l'habitabilité qui est en jeu ? Ce réenchantement n'est-il pas indissociable de l'ouverture à des atmosphères et des réciprocités à même de transformer la ville en un écosystème où la vie urbaine et les solidarités s'allient pour créer un bonheur véritablement partagé ?



Chris Younès
Marraine du FAV 2027

Biographie

Chris Younès est philosophe, docteure et habilitée à diriger des recherches en philosophie. Professeure dans plusieurs écoles d'architecture en France (ENSA Clermont Ferrand et la Villette), elle enseigne aujourd'hui à l'École Spéciale d'Architecture de Paris. Chris Younès consacre ses recherches aux relations entre philosophie, architecture et urbanisme. Ses publications et recherches développent une interface synergique entre architecture et philosophie sur la

question des lieux de l'habiter, au point de rencontre entre nature et artefact, patrimoine et création. Ses travaux interrogent les manières dont nous habitons nos milieux de vie et les conditions nécessaires à un environnement plus sensible, hospitalier et propice à la coexistence.

Elle est fondatrice du laboratoire GERPHAU (Philosophie, Architecture, Urbain) et du réseau scientifique thématique PhilAU du Ministère de la Culture, ainsi que cofondatrice d'ARENA (Architectural Research European Network). Membre de plusieurs jurys de concours, auteure de nombreux ouvrages et intervenante lors de conférences internationale, elle participe depuis de nombreuses années au dialogue entre chercheurs, architectes et acteurs des territoires. Nominée au Grand Prix de l'urbanisme 2025, elle poursuit ainsi une réflexion engagée sur les manières d'habiter et de transformer ces territoires.

Par ses recherches, ses publications et son enseignement, elle a contribué de manière majeure à élargir la réflexion architecturale aux dimensions philosophiques, sensibles et existentielles de l'habiter.

« BONHEUR PARTAGÉ »

Une invitation à expérimenter le bonheur partagé

Pour cette 21^e édition, nous invitons les équipes à explorer ce que le « Bonheur partagé » peut produire lorsqu'il prend forme dans l'espace. Comment l'architecture peut-elle créer les conditions de la rencontre, susciter la curiosité, provoquer l'étonnement, inviter à s'arrêter, à regarder autrement, à faire ensemble ?

Dans les cours des hôtels particuliers, chaque intervention devra inventer sa propre relation au lieu, à son histoire et à ceux qui le traversent. Il ne s'agit pas d'illustrer le bonheur, mais d'imaginer des situations capables de le faire éprouver : par un geste, une matière, une lumière, un mouvement, un usage, une interaction ou une expérience inattendue.

Les architectures proposées pourront être généreuses, ludiques, contemplatives, surprenantes ou participatives. Elles pourront révéler ce qui existe déjà ou, au contraire, en déplacer momentanément la perception. Toutes auront en commun cette ambition : faire de l'architecture une expérience à vivre et à partager.

Car le FAV est aussi cela : quelques jours durant lesquels patrimoine et création contemporaine se rencontrent pour transformer des lieux et ouvrir de nouvelles expériences collectives. Car si les architectures vives sont éphémères, les expériences qu'elles font naître pourront, eux, demeurer.

Ensemble, faisons du Festival des Architectures Vives un espace où l'architecture rassemble et où la joie se partage. À chacun d'inventer, dans une cour et pour un temps, sa manière de donner forme au « Bonheur partagé ».



LES ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

Conscient de la nécessité que pour évoluer dans un « monde fini » en termes de ressources, il est nécessaire de changer les pratiques mais également les modes de production.

Le Festival des Architectures Vives et les équipes sont engagées dans une démarche environnementale prenant en compte les questions des ressources, du réemploi et de la valorisation des déchets lors du processus de création des installations et lors de l'organisation de l'événement.

L'objectif de l'engagement du FAV vise à limiter l'utilisation des ressources, de valoriser les matériaux naturels et penser le réemploi, recyclage, réutilisation ou la donation des matériaux utilisés sur chaque installation. Les installations présentées devront alors être pensées dans une optique respectant cette démarche environnementale en amont, pendant et après. Elles pourront être conservées par les auteurs puis représentées, adaptées, modifiées dans un contexte différent après le festival.

Il sera donc demandé à chaque candidat sélectionné de signer une **charte environnementale** mise en vigueur par le Festival.

LE FAV EN PARTENARIAT AVEC MAS RÉEMPLOI



Depuis 2024, Mas Réemploi, plateforme de réemploi des matériaux basée à Montpellier est partenaire du FAV.

Les équipes participantes accèdent à un catalogue en ligne de matériaux, qu'elles peuvent intégrer à leur conception.



À l'issue du festival, une partie des matériaux utilisés est collecté afin d'être réemployée ou valorisée.



Le FAV et Mas Réemploi décernent chaque année le Prix Environnemental, qui récompense le projet ayant intégré de manière la plus pertinente les principes de réemploi et éco-conception.

POUR UN AVENIR DURABLE

Sur les 13 installations éphémères présentées en 2026, une opération de collecte a été menée à l'issue du festival. Grâce au réemploi des matériaux des installations, l'édition 2026 a ainsi permis près de :

12 275 KG.EQ CO²
ÉCONOMISÉ

Ce qui représente :

- 3.7 tonnes de matériaux intégrés dans le réemploi
- 6 A/R Paris – New York en avion

CANDIDATER AU FAV 2027

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Profils : La consultation est ouverte aux jeunes professionnels (architectes, paysagistes, urbanistes...). L'équipe (seule ou pluridisciplinaire) doit obligatoirement compter au moins un(e) architecte diplômé(e) (DPLG, DE, HMONP ou équivalent étranger).

Statut : Le festival est exclusivement réservé aux professionnels. Les étudiants ne sont pas éligibles.

Nombre de projets : Une seule candidature par candidat / équipe

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier doit être soumis sous la forme d'un fichier PDF unique (10 Mo maximum) nommé selon le modèle : **FAV2027_NOM PROJET_NOMREFERENT**

Le dossier doit comporter obligatoirement les pièces suivantes :

- **Fiche de candidature (fournie en annexe), dûment complétée et signée.**
- **CV de chaque membre de l'équipe (format 1 page A4 max par membre).**
- **Portfolio / Références imagées des réalisations, concours ou installations antérieures.**
- **Note d'intention (1 page environ) explicitant la démarche conceptuelle au regard de la thématique «Bonheur partagé».**
- **Une image (perspective 3D) du projet que vous présentez au regard de la thématique.**

Remarque : Les candidatures doivent présenter une création originale. Toutes les sources et références extérieures doivent être explicitement citées.

CALENDRIER ET MODALITÉS DE DÉPÔT

Date limite de dépôt : Lundi 7 décembre 2026 à 23h59 (heure française).

Modalités : Dépôt du fichier PDF via le formulaire en ligne disponible :

- Sur notre site web : www.festivaldesarchitecturesvives.com
- Sur le lien en bio Instagram : @festivaldesarchitecturesvives
- Ci-dessous

Annnonce des résultats : Fin décembre / Début janvier

Le lien de dépôt :

[HTTPS://FORMS.GLE/QEE9JVXF8GKXBF4T9](https://forms.gle/QEE9JVXF8GKXBF4T9)

MODALITÉS POUR ÉQUIPES SÉLECTIONNÉES

CALENDRIER DE RÉALISATION

- Visite sur site : Février 2027 (visite organisée des cours)
- Montage : Du 9 au 14 juin 2027
- Festival : Du 15 au 20 juin 2027
- Démontage : Le 21 juin 2027

ENGAGEMENTS & LOGISTIQUE

Autonomie de chantier : Le montage et le démontage sont entièrement à la charge de l'équipe. La présence d'au moins un membre de l'équipe est requise durant ces phases.

Suivi de projet : Des rendus intermédiaires seront demandés pour valider l'avancement technique et réglementaire.

Contraintes du site : Les installations se déploient dans des sites patrimoniaux habités. Elles doivent garantir la sécurité publique et préserver l'intégrité du bâti et le confort des résidents.

SUBVENTION & PARTENARIATS

Subvention : Une enveloppe forfaitaire de 1 500,00 € TTC sera attribuée à chaque équipe retenue pouvant couvrir des frais de réalisation, transport, matériel, etc. Ce montant est alloué à l'issue du festival.

Mécénat / Partenariats : Les équipes sont encouragées à rechercher des partenaires ou sponsors complémentaires. Leurs logos/noms pourront être intégrés aux supports de communication officiels du festival (panneaux, livre, site web). Le mécénat est possible uniquement sur les entreprises françaises.

Partenariat FAV x V2COM : Dans le cadre de notre partenariat avec le fil de presse V2COM, l'équipe lauréate du prix du jury et du prix du public recevra un certificat cadeau pour la diffusion d'un dossier de presse sur V2COM.

CONTACTS & FAQ

Pour toute question relative à l'appel à candidatures :

- Email : communication@festivaldesarchitecturesvives.com
- Site Internet : www.festivaldesarchitecturesvives.com
- Réseaux sociaux : Instagram @festivaldesarchitecturesvives | Facebook : Festival des Architectures Vives

FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

Faut-il être obligatoirement architecte pour participer ?

Au moins un membre de l'équipe doit être titulaire d'un diplôme d'architecture (DPLG, DE, HMONP ou équivalent étranger). Les associations avec d'autres disciplines (paysagistes, designers, urbanistes, ébénistes) sont encouragées.

Les étudiants peuvent-ils candidater ?

Non, le festival est réservé aux professionnels diplômés.

Que doit contenir la note d'intention ?

Sur environ une page A4, elle doit résumer votre concept, votre approche de la thématique. Ce sont les grandes lignes du projet que vous souhaitez développer.

Faut-il adapter le projet à une cour spécifique dès la candidature ?

Non. Les projets sont sélectionnés indépendamment d'une cour spécifique. La proposition doit être pensée de manière à pouvoir s'adapter à différentes typologies de cours.

Après la sélection, l'organisation attribue à chaque équipe le lieu le plus adapté à son projet, en tenant compte des caractéristiques architecturales et techniques de chaque site. Les équipes retenues recevront ensuite l'ensemble des informations nécessaires (métrés, contraintes techniques, exposition, etc.) afin d'adapter leur projet au lieu attribué.

Les photos des cours sont disponibles sur le site internet du festival au moment de l'appel à candidatures.

Enfin, afin de préserver le patrimoine, il est strictement interdit de percer, clouer ou coller sur les murs et les sols des hôtels particuliers.

La subvention spécifiée de 1 500 € TTC, comprend-elle les honoraires des architectes et les coûts de construction du projet ?

Les 1 500 € TTC est le total pour l'ensemble (transport, matériel...). Cependant vous pouvez trouver vos propres sponsors, tous nos supports de communication vous sont ouverts.

Y'a-t-il des frais d'inscription ?

Non. La candidature au FAV est entièrement gratuite.

Les équipes étrangères peuvent-elles participer ?

Oui. L'appel à candidatures est ouvert aux équipes françaises et internationales.



FICHE CANDIDATURE APPLICATION FORM

FESTIVAL DES ARCHITECTURES VIVES 2027

MONTPELLIER

1. Coordonnées de l'équipe candidate *Contact details of the applicant team :*

L'INTERLOCUTEUR DE RÉFÉRENCE POUR L'ORGANISATION / REPRÉSENTANT

PRIMARY POINT OF CONTACT FOR THE ORGANIZATION / REPRESENTATIVE

** mentions obligatoires - mandatory information*

NOM - NAME* :

PRÉNOM - FIRST NAME* :

ACTIVITÉ / DIPLÔME - ACTIVITY / QUALIFICATION* :

ADRESSE / PAYS - ADDRESS / COUNTRY* :

EMAIL* :

TEL PORT - PHONE* :

AUTRES MEMBRES DE L'ÉQUIPE

OTHER TEAM MEMBERS

** mentions obligatoires - mandatory information*

NOM - NAME* :

PRÉNOM - FIRST NAME* :

ACTIVITÉ / DIPLÔME - ACTIVITY / QUALIFICATION* :

ADRESSE / PAYS - ADDRESS / COUNTRY* :

EMAIL* :

TEL PORT - PHONE* :

NOM - NAME* :

PRÉNOM - FIRST NAME* :

ACTIVITÉ / DIPLÔME - ACTIVITY / QUALIFICATION* :

ADRESSE / PAYS - ADDRESS / COUNTRY* :

EMAIL* :

TEL PORT - PHONE* :

NOM - NAME* :	NOM - NAME* :
PRÉNOM - FIRST NAME* :	PRÉNOM - FIRST NAME* :
ACTIVITÉ / DIPLÔME - ACTIVITY / QUALIFICATION* :	ACTIVITÉ / DIPLÔME - ACTIVITY / QUALIFICATION* :
ADRESSE / PAYS - ADDRESS / COUNTRY* :	ADRESSE / PAYS - ADDRESS / COUNTRY* :
EMAIL* :	EMAIL* :
TEL PORT - PHONE* :	TEL PORT - PHONE* :

2. Avez-vous déjà candidaté au FAV Montpellier? Have you ever applied to FAV Montpellier?

OUI-YES / NON-NO

Si oui, année de candidature *If yes, year of application :*

À renvoyer dûment complétée, datée, signée et accompagnée des éléments du dossier constituant un seul fichier PDF de 10 Mo maximum, **au plus tard le : Lundi 7 décembre 2026 à 23h59**, heure française. (GMT+1 / date d'émission faisant foi) sur le formulaire en ligne : **<https://forms.gle/f4q8vnWZrgVRADoz6>**

*To be returned duly completed, dated, and signed, along with the application documents combined into a single PDF file (maximum 10 MB), no later than **Monday, December 7, 2026, at 11:59 PM (French time/GMT+1; submission timestamp applies)**, via the online form: **<https://forms.gle/f4q8vnWZrgVRADoz6>***

Fait à Done at , le on

Signature du représentant *Representative's signature:*